

Décision

Générale

colonial

Décision n° 406 Administrateurs.

n° 406

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 mai 1940

Numéro JO
n° 522 du 31/05/1940

Date du numéro
31 mai 1940

TEXTE INTÉGRAL

M. Parthenay, administrateur des colonies, est chargé, cumulativement avec ses fonctions actuelles, des fonctions de secrétaire archiviste du Conseil d'administration et de secrétaire-archiviste du Conseil du contentieux administratif de la colonie, en remplacement de M. Zerbib, chef de bureau des Secrétariats généraux des colonies. Il percevra en cette qualité les indemnités réglementaires.